



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA VIENNE

Assemblée Générale du 02 février 2024 à Lençloître

Le vendredi 2 février 2024, début de l'assemblée générale : 18h30

Lieu : Mairie de Lencloître, Place du bail, rue Saint Louis 86600 Lusignan.

Présents : Barataud Corentin (président du CD), Frêne Philippe (trésorier du CD) et 4 voix président du club de St Benoit), Potier Sandra (secrétaire du CD), Merlière Jean-Marc (1 voix président du club de Châtelleraut), Yann Lafond (Vice-président club de Châtelleraut), Mickael Marchant (4 voix - représentant du club de Poitiers), Victor Leclerc (Secrétaire adjoint du club de Poitiers) Coric Elisabeth (5 voix - présidente du club de Loudun et vérificateur aux comptes), Bassereau Nathalie (secrétaire du club de Loudun), Goubeau Franck (7 voix - président du club de Smarves et vérificateur aux comptes), Florence Goudeau (Club de Smarves), Sébastien Rone (6 voix - Président du club de Chauvigny), Kerviel Brigitte (4 voix - Trésorière du club de Vouneuil s/ Vienne et représentante du club), Jean-Jacques Viaud (5 voix - président du club de Lusignan), Louis-Mary Marot (Vice-Président du club de Lusignan), Delalande Allan (4 voix – président du club de Lencloître), Coralie Barreau (Secrétaire du club de Lencloître), Falko Yohann (vice-président du club de Lencloître), Falko Manuela (Vice-Président du club de Lencloître), Alain Naturel (7 voix – Trésorerie du club de St Benoit), Eliot Billaud (7 voix – Président du club de Jaunay Marigny), Laureline Loire (Secrétaire du club de Jaunay Marigny).

Excusés : Patrick Bouton (Président du comité régional nouvelle aquitaine de tir à l'arc)

Absent : Club de Lathus (1 voix)

53 voix sur 54, le quorum est atteint L'assemblée générale peut débuter.

Le mode de scrutin : à main levée.

Sommaire

Table des matières

1. Vote du PV de l'Assemblée Générale élective 2022	4
2. Rapport moral du Président	4
3. Rapport d'activité de la secrétaire	5
3.1. Participations aux championnats et récompenses	7
4. Action 2022	8
4.1. Groupe Jeunes départemental	8
5. Rapport des vérificateurs aux comptes	8
6. Budget prévisionnel	8
7. Election des vérificateurs aux comptes	8
8. Vote des cotisations	9
9. Election des représentants à l'AG de la FFTA du 25-26 mars 2023	9
10. Questions	9

1. Vote du PV de l'Assemblée Générale électorale 2022

Vote à l'unanimité du procès-verbal de l'AG électorale 2022, après lecture de chaque représentant de club présent dudit document transmis en même temps que la convocation à cette AG.

2. Rapport moral du Président

Merci de votre présence à cette Assemblée générale 2023,

Je débute par exprimer ma gratitude envers le club de Lençloître qui nous accueille aujourd'hui, ainsi qu'envers la municipalité pour la mise à disposition de la salle. J'excuse Monsieur Patrick Bouton, Président du CR, qui ne peut pas être présent parmi nous aujourd'hui.

Je tiens à vous informer du départ de Michael Rivereau, membre du comité directeur du CD, suite à la non-renouvellement de sa licence. Toutefois, depuis 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Jacques Viaud lors de nos réunions, contribuant au développement du comité dans le domaine du Para tir à l'arc.

Mes remerciements vont aux clubs qui ont accueilli les championnats départementaux l'année dernière :

- Smarves pour le tir en salle les 22 et 23 janvier,
- Lençloître pour le championnat national le 21 mai 2023,
- Chauvigny pour le championnat international le 17 juin 2023,
- Chauvigny pour le 3D / Nature le 1er et 2 juillet 2023.

Le Challenge Erik Poisson a connu un succès habituel, et je remercie le club de Châtelleraut pour avoir accueilli cet événement. Le Trophée des Mixtes a également remporté un franc succès dans le département ces dernières éditions. Mes remerciements vont à tous les clubs pour leur mobilisation, en particulier au club de St Benoit pour l'accueil de l'événement la saison passée et au club de Lençloître pour l'organisation en décembre dernier.

Félicitations aux clubs de St Benoit et de Lençloître pour leur participation à la finale nationale les 27 et 28 mai derniers à Chennevières.

Je tiens à saluer les archers du département qui ont brillé lors des championnats de France, avec une mention spéciale aux podiums :

Championnat de France jeunes Salle à Mouilleron le Captif, du 24 au 26 février 2023 :

- Victor Rivereau en U21HCO : 3ème / Lençloître.

Championnat de France Salle à Grenoble, du 10 au 12 mars 2023 :

- Cécile Lafaurie en SFBB : 2ème / Vouneil sur Vienne.

Championnat de France Nature à Ploëuc l'Hermitage, du 19 au 21 juin 2023 :

- Nathalie Villemur en S2FCO : 1ère / Loudun.

Championnat de France Tir à l'extérieur International à Riom, du 28 au 29 Juillet 2023 :

- Caroline Deperier en S2FCL : 2ème / St Benoit.

Championnat de France Campagne à Lans-en-Vercors, du 03 au 06 août 2023 :

- Cécile Lafaurie en SFBB : 1ère / Vouneil sur Vienne.

Championnat de France 3D à Bourg Saint Maurice, du 11 au 13 août 2023 :

- Sandra Potier en S2FBB, club de Loudun : 3ème.

Félicitations à l'équipe de Smarves pour sa première place et son accession à la Division Nationale 2.

Ils seront conviés au Challenge Erik Poisson le samedi 17 février pour la remise des récompenses pour leur performance au championnat.

Malheureusement, certaines actions proposées lors de la dernière AG n'ont pas pu être concrétisées (stage de préparation mentale, stage avec un Brevet d'État), en raison du manque de temps des élus du comité pour organiser ces actions. Nous tenons à présenter nos excuses à ce sujet.

La vente des bêtes 3D le 20 septembre dernier, rassemblant 5 clubs de la Vienne, a été un succès.

Coté labélisation, félicitations aux clubs de Smarves et St Benoit qui ont obtenu le label supérieur, passant respectivement en Excellence et Ambition. Cette année, toutes les demandes de label devront être renouvelées. Je vous encourage dès à présent à consulter les critères sur l'extranet de la fédération et à commencer les simulations.

Enfin, la dernière ligne droite pour notre comité approche. En novembre prochain, je vous donne rendez-vous pour l'Assemblée générale afin d'élire le nouveau comité.

Merci de votre attention.

3. Rapport d'activité de la secrétaire

Les 28 et 29 janvier 2023 s'est tenu le CD 18m à Smarves. Il a accueilli 35 jeunes, 2 FFSA, et 51 seniors, soit 88 participants sur le week-end. Tendance à la hausse qui se confirme en 2024 ; il est fort agréable de constater la mobilisation de tous pour la réussite de ces évènements dans notre département.

Notre AG annuelle, une fois n'est pas coutume a eu lieu à Lusignan le vendredi 3 février 2023, suivi du traditionnel restaurant pour ceux qui souhaitent prolonger la soirée en toute convivialité. Le dimanche 5 février, s'est déroulé le Trophée des mixtes à St Benoît, avec 35 duos. Dont 3 duos de néo licenciés (cette année seulement 2).

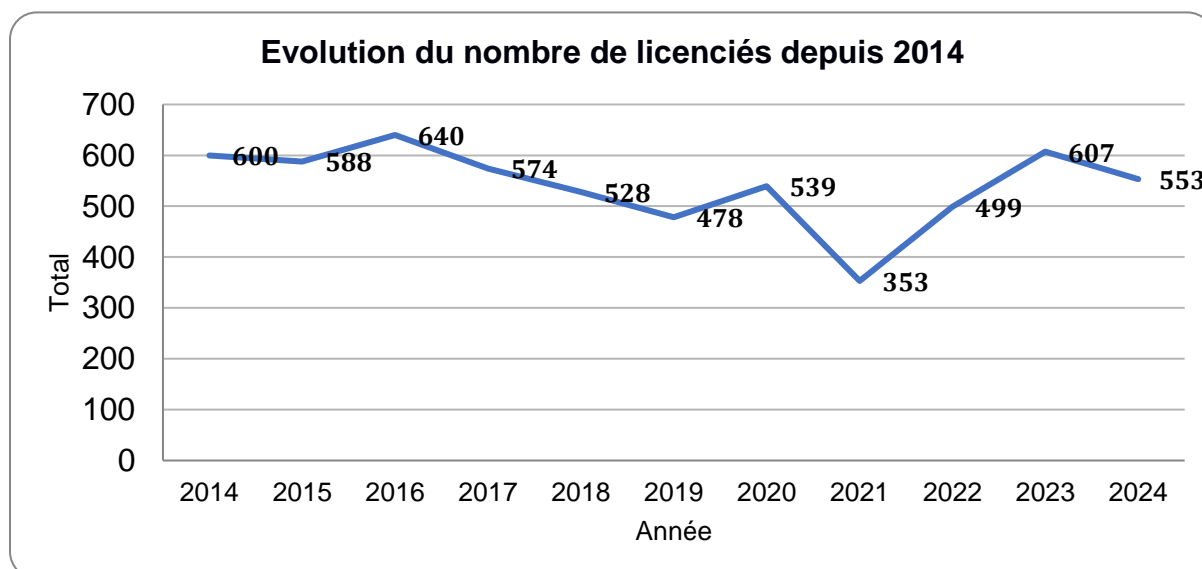
Le Challenge Erik Poisson a réuni le dimanche 29 mars à Châtellerault, 44 participants (sur 56 places possibles puisque 7 catégories en scratch, peu d'arcs nus représentés). Idem l'année passée.

Pensez à vous inscrire au plus tôt via le lien du mandat pour la prochaine édition du samedi 17 février 2024 à Loudun et n'oubliez pas d'y mettre vos équipes. (Déguisées svp = plus de convivialité).

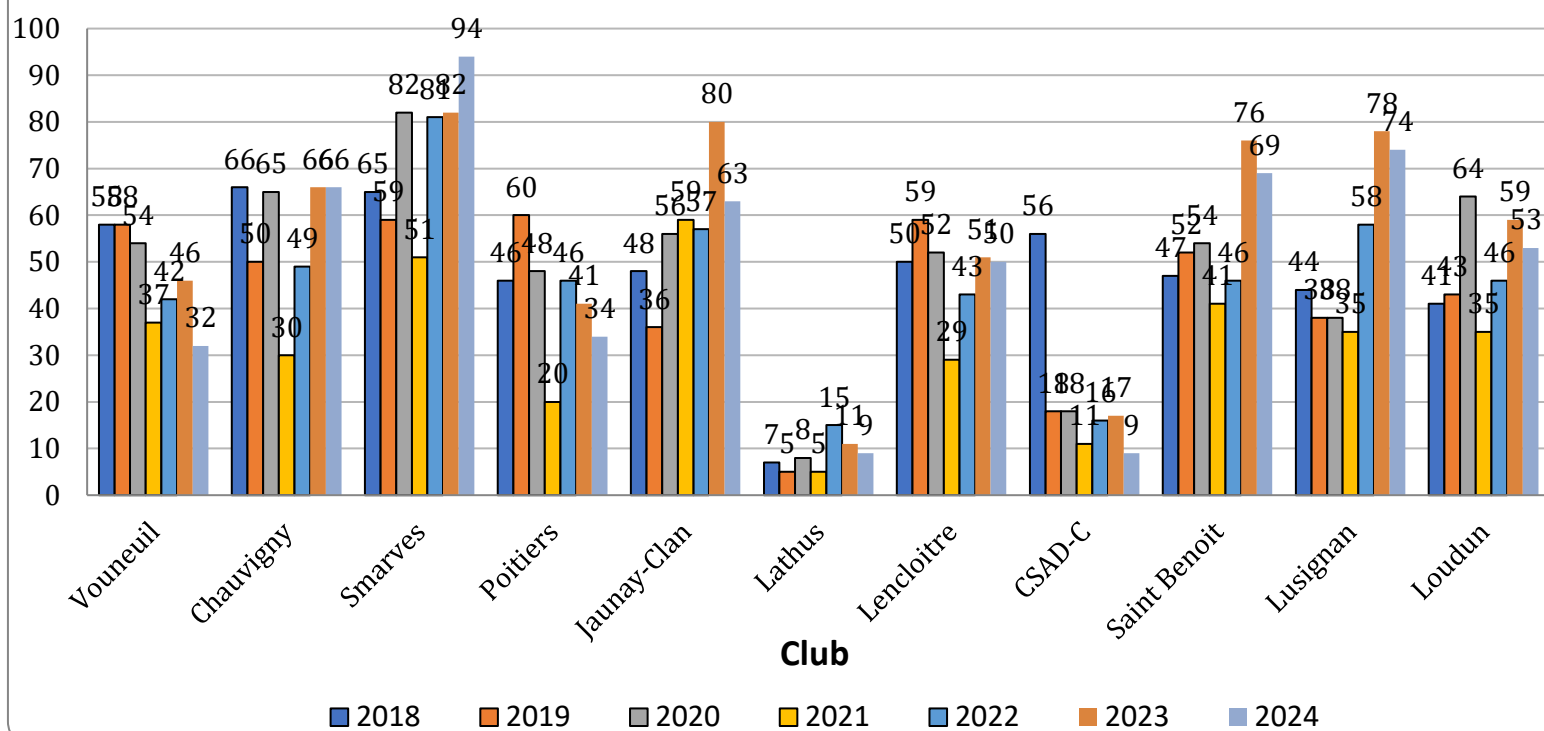
- CD national 5/6 mai 2023, Lençloître : 44 participants dont 12 jeunes.
- CD international le 17 juin 2023, à Chauvigny : 36 participants dont 10 jeunes. Un peu léger en pensant qu'il s'agit de la discipline olympique.
- Participation du CD aux JOP.
- CD 3D, à Bellefonds, organisé par Chauvigny, le 1er juillet 2023 : 28 participants dont 5 jeunes.
- CD campagne, à Bellefonds, le 2 juillet 2023 : 24 participants. Pas de jeunes.
- Pas de CD nature en 2023, car pas de compétitions en Vienne.
- Réunion de rentrée avec les présidents de club ou leurs représentants le samedi 14 octobre à Buxerolles.

Vous trouverez en fin de rapport les archers qui ont fait un podium aux différents Championnats de France pour l'année sportive 2023 ainsi que le nombre de Viennois qui y ont participé et qui non pas démerité, ainsi que ceux des différents CR. En cas d'oubli, merci de faire remonter l'info au CD.

Félicitons le club de St Benoît qui est passé du label « espoir » au label « ambition » et celui de Smarves qui obtient le label « excellence ».



Evolution des licenciés de 2018 à 2024 par club



3.1. Participations aux championnats et récompenses

Nous sommes donc heureux d'offrir à nouveau cette année une récompense pour les archers qui ont gravi les marches d'un podium national sur la saison sportive 2022/2023. Un trophée supplémentaire pour l'occasion leur sera remis aujourd'hui accompagné d'un chèque pour les récompenser.

Championnat de France jeunes Salle à Mouilleron le Captif, du 24 au 26 février 2023 :

- Victor Rivereau en U21HCO : 3ème / Lençloître.

Championnat de France Salle à Grenoble, du 10 au 12 mars 2023 :

- Cécile Lafaurie en SFBB : 2ème / Vouneuil sur Vienne.

Championnat de France Nature à Ploec l'Hermitage, du 19 au 21 juin 2023 :

- Nathalie Villemur en S2FCO : 1ère / Loudun.

Championnat de France Tir à l'extérieur International à Riom, du 28 au 29 Juillet 2023 :

- Caroline Deperier en S2FCL : 2ème / St Benoit.

Championnat de France Campagne à Lans-en-Vercors, du 03 au 06 août 2023 :

- Cécile Lafaurie en SFBB : 1ère / Vouneuil sur Vienne.

Championnat de France 3D à Bourg Saint Maurice, du 11 au 13 août 2023 :

- Sandra Potier en S2FBB, club de Loudun : 3ème.

Récompenses :

- Victor Rivereau : 50 euros
- Cécile Lafaurie : 250 euros
- Caroline Deperier : 100 euros
- Nathalie Villemur : 150 euros

- Sandra Potier : 50€

(Pour rappel nous offrons une prime pour l'archer de 150 euros pour un podium en tant que vainqueur d'un championnat ou d'une coupe nationale, 100 euros pour le second et 50 euros pour une 3ème place)

4. Action 2022

4.1. Groupe Jeunes départemental

Cette action est proposée dans le but de faire progresser et d'apporter un plus aux jeunes du département. Nous avons également une demande du comité régional pour mettre en place ce genre d'action.

Plusieurs points sont abordés lors d'échanges avec les représentants des clubs, nombre d'archers dans le groupe, fréquence des stages/entraînement, lieu de regroupement.

Une première idée voit le jour :

- 10 à 12 jeunes pour le groupe
- Regroupement pendant les vacances scolaire (deuxième semaine)
- Le lieu reste encore à trouver.

L'objectif de ce groupe est de participer au challenge Inter départemental, qui aura lieu à Poitiers début juillet.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Elisabeth Coric et Franck Goubeau ont donné quitus.

Le bilan financier est voté à la l'unanimité

6. Budget prévisionnel

La présentation du prévisionnel fait l'objet d'une remarque de la part des Vérificateurs aux comptes sur l'approvisionnement non conforme d'une partie du bénéfice 2022. Le trésorier corrige son prévisionnel en conséquence.

Prévisionnel en Annexe 2.

Le bilan financier est voté à la l'unanimité.

7. Election des vérificateurs aux comptes

Franck Goubeau et Sébastien Rone ont tous deux été élus à l'unanimité.

8. Vote des cotisations

Le CD propose de ne rien changer pour la saison 2024.

Type	Cotisation Dep. 2024 (septembre 2023)
ADULTE Pratique en compétition	8,00€
ADULTE Pratique en club	8,00€
ADULTE Pas de pratique	2,00€
Jeune	6,00€
Poussin	6,00€
Découverte	2,00€
Convention Handi FFH	2,00€
Convention Handi FFSA	2,00€
Convention FFSU	2,00€
Convention UNSS	2,00€

Vote des cotisations : voté à l'unanimité

9. Election des représentants à l'AG de la FFTA du 25-26 mars 2023

Corentin Barataud, seul à avoir candidaté, a été élu à l'unanimité.

10. Questions / Information

Question

- Corentin ne souhaite pas se représenter en tant que président du CD, mais possibilité de rester au bureau du CD
- Modification du prix de location des spots à faire sur le site par suite d'une erreur constatée
- Demande de finition du classement pour le challenge Erik Poisson
- Appel du club de Smarves pour aider à l'organisation des D1 et D2 et à s'inscrire en tant qu'archer car concours ouvert du 3 au 5 mai 2024 et du 8 au 9 juin 2024

Information

- Le 20 octobre 2024 formation poussins à Chauvigny pour les entraineurs que cela intéresse
- Merci de répondre au questionnaire sur l'emploi (mail envoyé par P. Bouton), même si vous n'êtes pas concernés
- Le 5 avril à Limoges formation para tir à l'arc, inscription en ligne

La séance s'est clôturée à 19h45.

Annexes

1 Bilan Financier

2 Prévisionnel Financier

CD Tir à L'arc

COMPTE DE RESULTAT

du 01/01/2023 au 31/12/2023

export BasiCompta au 18/02/2024

Charges	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
60-Achat	1 215,32 €		70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 432,00 €	
Achats d'études et de prestations de services	756,00 €	+	Prestation de services	-15,00 €	+
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €		Vente de marchandises	1 297,00 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Produits des activités annexes	150,00 €	+
Fourniture d'entretien et de petit équipement	259,32 €	+		0,00 €	
Autres fournitures	200,00 €	+		0,00 €	
61 - Services extérieurs	347,10 €		74 - Subventions d'exploitation	0,00 €	
Sous traitance générale	0,00 €		Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €	
Locations	60,00 €	+		0,00 €	
Entretien et réparation	28,99 €	+	Région(s):	0,00 €	
Assurance	258,11 €	+		0,00 €	
Documentation	0,00 €			0,00 €	
Divers	0,00 €		Département(s):	0,00 €	
62 - Autres services extérieurs	2 774,74 €			0,00 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	133,20 €	+	Commune(s):	0,00 €	
Publicité, publication	1 806,86 €	+	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Déplacements, missions	770,56 €	+		0,00 €	
Frais postaux et de télécommunications	0,00 €		Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €	
Services bancaires, autres	64,12 €	+		0,00 €	
63 - Impôts et taxes	0,00 €		Fédération	0,00 €	
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €		Fonds européens	0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		ASP	0,00 €	
64- Charges de personnel	0,00 €		Autres recettes (précisez)	0,00 €	
Rémunération des personnels	0,00 €			0,00 €	
Charges sociales	0,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	3 816,00 €	+
Autres charges de personnel	0,00 €		Dont cotisations	0,00 €	
65- Autres charges de gestion courante	879,00 €	+	76 - Produits financiers	620,19 €	+
66- Charges financières	0,00 €		77 - Produits exceptionnels	0,00 €	
67- Charges exceptionnelles	0,00 €		78 – Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €		79 - Transfert de charges	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	5 216,16 €		TOTAL DES PRODUITS	5 868,19 €	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	23 800,00 €		87 - Contributions volontaires en nature	23 800,00 €	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		Prestations en nature	0,00 €	
Personnel bénévole	23 800,00 €		Bénévolat	23 800,00 €	+
TOTAL DES CHARGES	29 016,16 €		TOTAL DES PRODUITS	29 668,19 €	

Résultat : 652,03 €

Facilitez-vous la compta !

Corentin BARATAUD
CD Tir à L'arc



← Exercice Comptable →
01/01/2024 - 31/12/2024

Budget prévisionnel

Charges	Montants budgétés	Produits	Montants budgétés
60 - Achat	1 215 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 447 €
Achats d'études et de prestations de services	756 €	Prestation de services	0 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0 €	Vente de marchandises	1 297 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0 €	Produits des activités annexes	150 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	259 €		
Autres fournitures	200 €		
61 - Services extérieurs	359 €	74 - Subventions d'exploitation	1 250 €
Sous traitance générale	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	1 250 €
Locations	60 €		
Entretien et réparation	29 €	Région(s)	0 €
Assurance	270 €		
Documentation	0 €		
Divers	0 €	Département(s)	0 €
62 - Autres services extérieurs	4 680 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 038 €	Commune(s)	0 €
Publicité, publication	1 807 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €
Déplacements, missions	771 €		
Frais postaux et de télécommunications	0 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	64 €		
63 - Impôts et taxes	0 €	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	0 €		

Charges	Montants budgétés	Produits	Montants budgétés
Rémunération des personnels	0 €	Autres recettes (précisez)	0 €
Charges sociales	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 816 €
Autres charges de personnel	0 €	Dont cotisations	0 €
65 - Autres charges de gestion courante	879 €	76 - Produits financiers	620 €
66 - Charges financières	0 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0 €	79 - Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	7 133 €	TOTAL DES PRODUITS	7 133 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	87 - Contributions volontaires en nature	0 €
Secours en nature	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €	Prestations en nature	0 €
Personnel bénévole	0 €	Bénévolat	0 €
TOTAL DES CHARGES	7 133 €	TOTAL DES PRODUITS	7 133 €



Sauf cas exceptionnel, votre budget prévisionnel doit avoir un résultat égal à 0 €.

Résultat budgété = 0 €